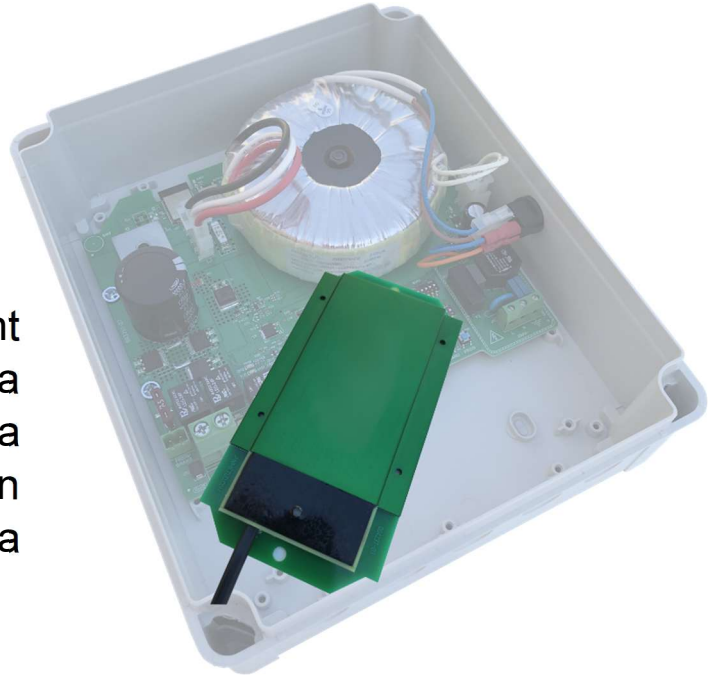


AN1166

FREIN ÉLECTRONIQUE DYNAMIQUE

Pour moteur de couverture piscine.
Il prévient une vitesse de déroulement excessif, évitant ainsi que la couverture ne plonge, et protège la carte électronique du coffret en limitant la tension générée par la poussée d'Archimède sur le moteur.



(Compatible avec la norme
NF P90-308)

Notice d'installation et d'utilisation

AVERTISSEMENT :

Les règles élémentaires de sécurité doivent toujours être respectées y compris celle-ci : Ne pas suivre les instructions de ce document peut entraîner des blessures sévères ou même la mort. Ci-contre les symboles de danger. Quand vous voyez l'un de ces symboles, regarder le mot qui l'accompagne et prenez en compte le risque associé.

AVERTISSEMENT : vous avertit contre des dangers qui peuvent causer des blessures graves voire mortelles ou des dommages majeurs aux biens.

ATTENTION : vous avertit contre les dangers qui peuvent causer des blessures sérieuses ou légères ou des dommages mineurs aux biens. Il vous met en garde contre des comportements ou des actions inappropriées.

NOTE : vous indique une instruction particulière mais non reliée à un danger.



CONSERVER CES DIRECTIVES

1. Consignes de sécurité importantes

LIRE ET SUIVRE TOUTES LES DIRECTIVES



AVERTISSEMENT :

Prenez connaissance des consignes contenues dans ce document et appliquez-les. Du non-respect de ces consignes peut résulter des blessures graves voire mortelles.
Cet équipement doit être installé et suivi par un professionnel qualifié.

2. Caractéristiques techniques

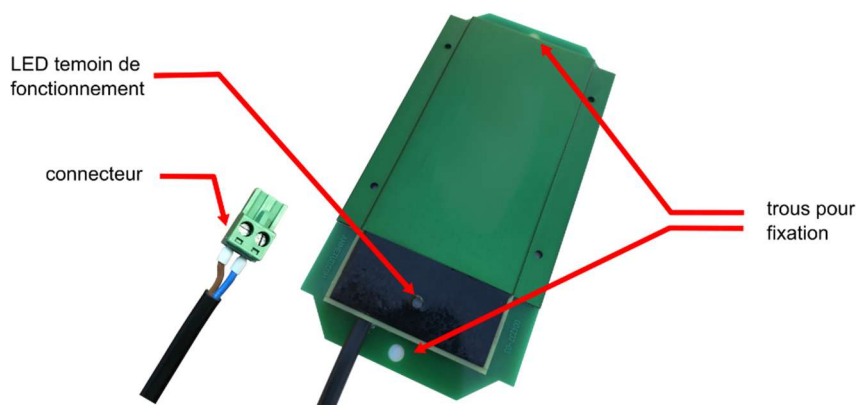
Solution performante pour maîtriser la poussée d'Archimède (couverture immergée), ou la pesanteur (couverture hors sol) :

- Frein piloté par microprocesseur, auto-adaptatif à la taille de la couverture et la position de son enrouleur (hauteur hors-sol ou profondeur d'immersion).
- Maîtrise de l'accélération et du mouvement de la couverture en début de fermeture pour une meilleure sécurité/longévité.
- Maintien de la tension moteur générée en conformité avec la réglementation.
- Connection sans polarité sur la prise prévue (coffret pré équipé) ou directement en parallèle du câble moteur sur le bornier de celui-ci dans le coffret de pilotage.
- Fonctionnement signalé par LED.
- Possibilité de coupler plusieurs freins au besoin (couverture à immersion profonde ou de grande dimension).
- Utilisable avec tous les modèles de coffret de pilotage de la série AN (sauf AN3xxx solaire).

Spécifications		Unité
ELECTRIQUES		
Tension d'alimentation moteur	20 à 30	V CC
Témoin de fonctionnement	LED	
Plage de température opérationnelle	+5 à +40	°C
Altitude maximale pour l'installation	2000	m
MECANIQUES		
Dimensions (HxLxP) hors câble	146 x 75 x 7,5	mm
Poids	0,146	Kg
Classe de protection	IP55 / IK07	
Montage	Mural	
MODELE		
Coffrets compatibles	Tous les coffrets de la marque Bluelake Electronic sauf la gamme AN3500 SOLAIRE	
Type de commande	Auto adaptative	

3. Mise en œuvre

3.1. Présentation



3.2. Installation

L'installation doit être réalisée conformément aux normes électriques en vigueur dans le pays d'installation ; en France, selon la norme NF-C 15-100 (partie 7-702), en Europe, selon la norme HD 384-7-702 ou équivalent en fonction de la réglementation locale.

Le frein doit être installé dans un local technique hors-gel, à l'abri de la pluie, du soleil, de toute source de chaleur et de tout risque d'aspersion ou d'immersion. Le frein doit rester accessible pour toute opération le concernant. Laisser suffisamment de place autour pour permettre la circulation de l'air.

La distance horizontale entre le bord du bassin et le frein doit être supérieure à 3,5m. Il doit être installé de niveau, idéalement entre 1,2 mètre et 1,5 mètre du sol, à la verticale.

Toutes les ouvertures de passage de câbles dans la paroi du boîtier doivent être convenablement fermées.

3.2.1. Installation sur une paroi à proximité du coffret :

1. Marquer les 2 positions des trous extérieurs sur la surface de montage.
2. Percer dans la surface de montage des trous adaptés en diamètre aux chevilles et vis utilisées,
3. Enfoncer les chevilles fermement dans les trous.
4. Visser le frein sur la surface de montage. Il est recommandé de serrer les vis de fixation à l'aide d'un tournevis adapté jusqu'à un serrage modéré pour ne pas endommager le boîtier du frein. **Ne pas utiliser de visseuse électrique pour serrer les vis.**

Toutes les ouvertures de passage de câbles dans la paroi du boîtier doivent être convenablement fermées.

3.2.2. Installation dans le coffret :

Coller le frein à l'aide d'un adhésif double face à l'intérieur du coffret sur le côté supérieur



NOTE : Le non-respect de l'un de ces modes de fixation peut entraîner l'annulation de la garantie.

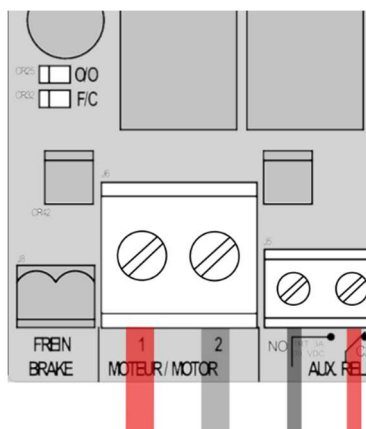
4. Raccordements électriques

AVERTISSEMENT :

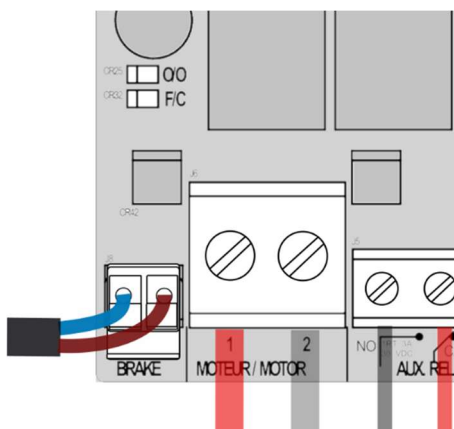


Risque de choc électrique. Les tensions électriques sont dangereuses et peuvent provoquer des chocs, des brûlures et même être mortelle. Mettez l'installation hors tension avant tout raccordement ou intervention.

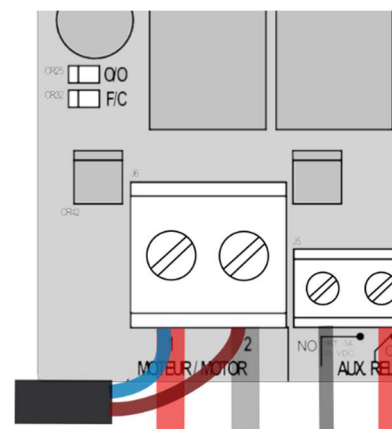
POUR VOTRE SÉCURITÉ : Les branchements sont à effectuer par une personne qualifiée et doivent être réalisés conformément à la norme C15-100 en France ou la norme HD 384-7-702 en Europe.



Si le coffret de commande est équipé d'un connecteur dédié pour le frein,



Il suffit de brancher le câble du frein à l'aide du connecteur complémentaire fourni avec.



Si le coffret de commande n'est pas équipé d'un connecteur dédié, il est possible, en retirant le connecteur fourni avec le câble du frein, de connecter celui-ci en parallèle sur le bornier moteur.

Le serrage des vis des borniers doit être fait à la main avec un tournevis adapté. Assurez-vous de ne pas trop serrer au point d'endommager définitivement le bornier. **Ne pas utiliser de visseuse.**

5. Fonctionnement du frein.

5.1. Généralités

Lorsque que le dispositif de commande du volet est actionné dans le sens de la fermeture, vérifier que le moteur tourne aussi dans le sens de la fermeture. La LED témoin de fonctionnement du frein doit alors clignoter pendant que le moteur tourne (elle est éteinte lorsque le moteur ne tourne pas).

Si la LED témoin de fonctionnement du frein ne clignote pas alors que le moteur tourne dans le sens de la fermeture, il faut inverser le sens des fils du frein sur le connecteur (ou sur le bornier moteur s'il a été connecté sur celui-ci).

Une fois le frein bien raccordé, la LED est éteinte quand le moteur ne tourne pas ou quand il tourne dans le sens de l'ouverture.

Lorsque le frein entre en action, l'intensité lumineuse de la LED augmente proportionnellement.

5.2. Piscines de grande taille

Dans le cas où l'utilisation d'un frein ne serait pas suffisante à cause de la taille importante du volet par exemple ou de sa profondeur d'immersion, il est possible de mettre un ou plusieurs freins supplémentaires en parallèle. Pour l'efficacité de leur refroidissement, il faudra alors les installer à l'extérieur du coffret.

6. Entretien – Maintenance (à réaliser uniquement par du personnel qualifié)



AVERTISSEMENT :

Avant toute intervention sur le coffret et après avoir coupé l'alimentation électrique en amont du coffret en actionnant le dispositif de séparation, attendre quelques secondes pour que les condensateurs dissipent leur énergie résiduelle.



AVERTISSEMENT :

En cas de dysfonctionnement du coffret ou en cas d'intervention actionner le dispositif de séparation électrique en amont.

Le frein électronique ne demande pas d'entretien particulier.

Ces consignes ne s'appliquent que pour une installation sur piscine privative. Dans le cas d'une installation recevant du public, une maintenance plus contraignante devra être faite selon la législation en vigueur.

7. Application de la garantie

Le fabricant dégage sa responsabilité dans les cas suivants :

- Remplacement de pièces non conformes aux pièces d'origine.
- Installation non conforme aux présentes recommandations.
- Installation non conforme à la réglementation en vigueur.
- Dispositifs de commande et coffret non entretenus provoquant des anomalies de fonctionnement.
- Détérioration liée à la foudre ou autre surtension.
- Détérioration par aspersion ou immersion.
- Toute autre situation qui ne serait pas prévue dans le cadre de l'utilisation normale des équipements.

En tout état de cause, les pièces défectueuses devront être retournées en port payé, pour expertise par nos services et l'application éventuelle de la garantie à :

ANIMETUD

44, rue Jean Serva

77100 Mareuil-les-Meaux France,

Téléphone : +33 (0)1 60 38 13 10,

Email : support@bluelake.pro